



SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE Travaux d'Aménagements Paysagers

Spécialité de création et d'entretien
Niveau 3 - apprentissage

CFA d'Hennebont

LE MÉTIER

Le·la titulaire de ce diplôme participe à des chantiers d'aménagements paysagers. Il·elle peut effectuer des implantations (niveaux, traçage, piquage), préparer et enrichir le sol, planter des arbustes et des arbres, réaliser des massifs, engazonner des parcelles... Il·elle entretient les plantations ainsi que les terrains et assure les apports d'engrais. Il·elle peut aussi entretenir des bassins, réaliser des travaux de voirie ou d'aménagement urbain.

L'ouvrier·ère en travaux d'aménagements paysagers exerce son activité dans une entreprise paysagiste privée ou dans une collectivité territoriale.

Contexte professionnel : travail en extérieur, port de charges, conduite d'engins.

ALTERNANCE ET ÉVALUATION

- Durée de la formation en présentiel (35h/semaine) :
- 420 heures/an soit 12 semaines sur 1 an

Soit 21 semaines en centre et 12 semaines en stage

- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences
- Rentrée en septembre
- Certification du diplôme : diplôme en unités capitalisables et évaluation en cours de la formation
- Diplôme d'état du Ministère de l'Agriculture inscrit au RNCP

CONTENU DE LA FORMATION

La formation technique s'articule en 8 blocs :

- Préparation au projet professionnel
- Conduite de matériel
- Entretien de matériel
- Créations minérales
- Créations végétales
- Entretien végétal
- UCARE : réalisation de jardins nourriciers
- UCARE : réalisation d'ouvrages en bois dans les aménagements paysagers



'objectif de la formation est d'acquérir simultanément des connaissances théoriques et un savoir-faire professionnel qui correspondent au métier d'ouvriers/ouvrières hautement qualifiés/qualifiées dans la réalisation et l'entretien d'espaces paysagers et à terme, dans la conduite de chantiers paysagers.

SUIVEZ-NOUS !





SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE Travaux d'Aménagements Paysagers

Spécialité de création et d'entretien
Niveau 3 - apprentissage

CFA d'Hennebont

PUBLICS CIBLES

Toutes personnes titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 3 (CAPa), reconversion professionnelle, accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis

- Pour l'apprentissage :
 - Avoir suivi une classe de seconde ou avoir au minimum un diplôme de niveau 3 (CAPa, BPA, etc.) ou justifier d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou volontaire à temps plein
 - Etre apte physiquement pour exercer le métier

Modalités d'inscription

- Compléter un dossier de candidature
- Un positionnement lors d'un entretien motivation et examen du parcours antérieur de formation
- Aucun frais d'inscription n'est demandé

ÉQUIPEMENTS

- Salle informatique
- Centre de ressources
- Atelier d'agroéquipement
- Arboretum
- Parc paysager
- Serres pédagogiques
- Hall TP

Service à contacter : Secrétariat CFA

Tel: 02 97 36 23 40

Email : cfa.hennebont@educagri.fr



LES + DE LA FORMATION

- Sorties pédagogiques (expositions, visites, etc.)
- Actions socioculturelles
- Accompagnement et tutorat
- Chantiers écoles
- Possibilité de bourses d'aides à la mobilité Internationale
- Repas possible sur le site





SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE Travaux d'Aménagements Paysagers

Spécialité de création et d'entretien
Niveau 3 - apprentissage

CFA d'Hennebont

ACCOMPAGNEMENT

Entretien semestriel avec l'équipe pédagogique :

- aménagement de parcours individualisé
- appui à la signature du contrat d'apprentissage
- suivi par un référent insertion
- suivi par un référent formateur
- suivi par un référent handicap

APRÈS LE DIPLÔME

Poursuite d'études :

Insertion professionnelle, CS Construction paysagère, CS arboriste élagueur, BTS aménagements paysagers, BTS gestion forestière, BTS métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement, etc.

Métiers visés :

Ouvrier/ouvrière hautement qualifiés, chef/cheffe d'équipe en paysage.

FINANCEMENT

- En apprentissage
- En contrat de professionnalisation (à partir de 30 ans)

Le centre de formation vous accompagne pour une solution personnalisée.



AIDES PARTICULIÈRES POUR LES APPRENTIS

- Aide au permis de conduire
- Carte étudiante des métiers
- Allocation Personnalisée au Logement
- Loca-Pass (Dépôt de garantie pour le logement)
- Informations sur les différentes aides à la rentrée au CFA





BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE Travaux d'Aménagements Paysagers

Spécialité de création et d'entretien
Niveau 3 - apprentissage

CFA d'Hennebont

RÉMUNÉRATION POUR LES APPRENTIS

Salaire des apprentis** (SMIC horaire brut au 01/01/2024 : 11,65€)				
En 1 ^{ère} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire Brut	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
En 2 ^{ème} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire Brut	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
En 3 ^{ème} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire Brut	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

** Salaire de base pouvant être ajusté en fonction de la convention collective et du parcours antérieur de l'apprenti·e.

Exemples de salaires mensuels bruts au 01/01/2024

- Alex, 17 ans en CAPa JP 1^{ère} année : (27%) = 477,07 €
- Léa, 18 ans en BAC PRO AP 1^{ère} année : (43%) = 759,78€

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>



<https://www.alternance-professionnelle.fr/salaire-contrat-apprentissage/>



RÉMUNÉRATION POUR LES APPRENTIS

Le texte Maintien des allocations pour les demandeurs d'emploi indemnisés ou région Bretagne si éligible :

<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/aide-financiere/>

INDICATEURS ET INSERTION

- Taux de réussite aux examens : données non disponibles en 2023
- Taux de satisfaction : données non disponibles en 2023
- Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la formation consultable sur : www.inserjeunes.education.gouv.fr

SITE DE PONTIVY

Rue de Bretagne
56300 Pontivy

Contacts
02.9725.93.10
www.campus-snm.fr

SITE DE ST JEAN-BREVELAY

Le Suillo - BP4
56660 St-Jean-Brevelay

Contacts
02.9760.31.93
www.campus-snm.fr

SITE D'HENNEBONT

76 rue du Talhouët
56700 Hennebont

Contacts
02.9736.23.40
www.campus-snm.fr

